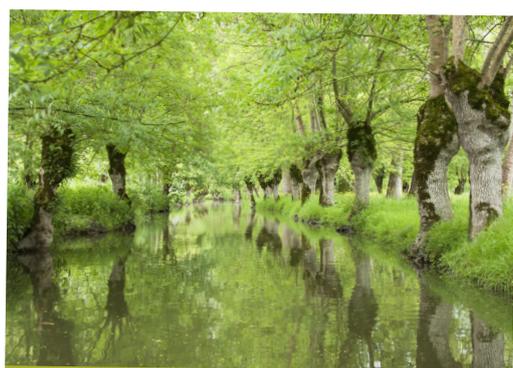


Devenez...

PROFESSIONNEL DU TOURISME VERT

EN PRÉPARANT LE CERTIFICAT
DE SPÉCIALISATION (CS) :
**TOURISME VERT, ACCUEIL ET
ANIMATION EN MILIEU RURAL**



MÉTIERS DES SERVICES

Métiers visés :

- Responsables/chef(fe)s d'entreprise d'une structure d'accueil touristique en milieu rural
- Salarié(e) chargé(e) d'accueil, d'animation d'une structure d'accueil touristique en milieu rural

Bon à savoir :

La formation est accessible en apprentissage.

- L'apprentissage, pour qui ? Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus ou au-delà de 29 ans pour les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés (sans limite d'âge), les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.
- Une rémunération de 43 à 100 % du smic selon l'âge
- Une aide exceptionnelle de 6 000 € maximum est accordée aux employeurs qui recrutent des alternants

La formation est accessible sous statut stagiaire de la formation professionnelle.

- La formation est prise en charge par la Région Pays de la Loire (dispositif Visa métiers)

NIVEAU ET DURÉE



**CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION
NIVEAU 4 (BAC)
DE OCTOBRE À JUIN (8 MOIS)
ACCESSIBLE EN ALTERNANCE**

TAUX DE RÉUSSITE :

Retrouvez tous nos chiffres sur notre site internet.

Pourquoi choisir les Établières ?

- **Formation tout public** : demandeur .se d'emploi, salarié.e, apprenti.e...
 - **Groupe à effectif réduit**
 - Formation en **apprentissage** (rémunération) ou en **formation continue**
 - 16 semaines de stage en entreprise ou 36 semaines si apprentissage
 - Les apports sont **assurés par des professionnel-le-s**
 - **Accompagnement individuel** sur votre projet
- Au sein de la Maison de l'agriculture à la Roche/Yon

Devenez...

PROFESSIONNEL DU TOURISME VERT

PROGRAMME

UC 1 : ÉLABORER SON PROJET

- Connaissance de l'environnement professionnel et touristique
- Construction d'un projet agritouristique, de l'idée au projet
- Etude de marché
- Travail et organisation, impact économique, rentabilité
- Mon projet au regard de l'environnement, de son analyse insertion sociale «Développement Durable»

UC 2 : RAISONNER LA CONDUITE DE L'ACTIVITÉ DE TOURISME RURAL

- Connaissances réglementaires, juridiques et fiscales, contrats
- Infrastructures, équipements, services
- Gestion du travail, besoins de compétences
- Gestion économique

UC 3 : RÉALISER DES PRESTATIONS DE TOURISME RURAL

- Connaissance et gestion de la relations clients
- Modalités d'informations et de réservations,
- Partage -prescription (usage du WEB)
- Animations pédagogiques

UC 4 : MAÎTRISER LES TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

- Stratégie de commercialisation et négociation commerciale
- Outils de communication physique, web
- Base de la communication en anglais

Modalités d'inscription

- Être âgé.e de plus de 18 ans
- Prérequis : maîtrise des savoirs de base
- Sans diplôme :
 - pouvoir attester d'une année d'activité professionnelle à temps plein dans le tourisme
 - ou pouvoir attester de trois années à temps plein dans tout autre domaine
- Avec diplôme : de niveau 4 minimum (ex. BAC, BP REA, Bac pro,...)
- Compléter un dossier de candidature
- Admission suite à un entretien de motivation et prérequis
- Formation en présentiel, accessible en contrat d'apprentissage, en formation continue. Accessible par la VAE.

Nos équipes restent à votre disposition pour étudier votre projet de formation.



Les plus

- Formation enregistrée au RNCP et certifiée sous l'autorité du Ministère de l'Agriculture (niveau bac)
- Intervention de nombreux professionnels : Gîtes de France, Bienvenue à la Ferme, Accueil Paysan, Vendée expansion...
- Notre objectif : vous accompagner dans la réflexion de votre projet touristique en milieu rural et dans vos démarches de création d'entreprise avec un accompagnement personnalisé.
- Une visite d'entreprise par quinzaine

Contact

École des Établères

En partenariat avec La Chambre d'Agriculture
21 boulevard Réaumur
85000 LA ROCHE-SUR-YON

ecole.laroche@etablieres.fr

www.etablieres.fr

0970 808 221 (numéro non surtaxé)

Poursuite d'étude : possibilité de développer vos compétences en suivant d'autres formations ou d'entrer directement sur le marché du travail.

Validation de la formation complète uniquement

Pas de possibilité d'acquies des blocs de compétences selon le niveau d'entrée en formation

Pas d'équivalences ou de passerelles possibles

